

## Et moi, comment puis-je agir ? Quelles techniques dans mon jardin ?

Les jardiniers amateurs sont les deuxièmes utilisateurs de produits phytosanitaires après les agriculteurs.

La Loi Labbé encadre cette utilisation en interdisant l'accès en libre-service de ces produits phytosanitaires dès le 1er janvier 2017 et en interdisant leur commercialisation et leur détention à partir du 1er janvier 2019.

A vous maintenant de jardiner de manière écologique afin de préserver la biodiversité de vos balcons et de vos jardins !



Source image : Marc Antoine FROGER

### POUR LE DÉSHÉRBAGE

- A** Le paillage (préventif)  
Le paillage à partir de matériaux organiques ou minéraux évite la pousse des adventices et limite les arrosages
- B** Le désherbage manuel  
C'est le meilleur moyen de limiter la pousse de végétaux indésirables de façon naturelle
- C** L'eau bouillante  
Une autre technique est d'appliquer de l'eau bouillante sur la végétation spontanée

### FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

- D** Mélanger les espèces (cultures associées et plantes amies)
- Bien choisir les variétés des plantes
- Favoriser la rotation des cultures du potager

### ATTENTION !

Il est interdit de jeter les produits phytosanitaires ou leurs emballages dans les poubelles classiques. Leur collecte s'effectue en déchetterie.

## Pour aller plus loin...



### À DESTINATION DES PARTICULIERS

#### Guide du jardin écologique

<http://www.natureparif.fr/agir/plateforme-thematique/espaces-verts/jardins-au-naturel>

#### Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure\\_Jardiniers\\_amateurs-2.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure_Jardiniers_amateurs-2.pdf)

#### Sauvages de ma rue - Guide des plantes sauvages des villes de France

Nathalie Machon et Eric Motard, Edition Le Passage, 2012, 416p



### À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

#### Guide d'accompagnement pratique vers le zéro phytosanitaire en Seine centrale urbaine

<http://www.seine-centrale-urbaine.org/wp-content/uploads/2016/10/ZeroPhyto-Espaces-v11cs6moy.pdf>

#### Site de la FREDON Ile-de-France

<http://www.fredonidf.com/>

### CONTACTS :

Mairie des Clayes-sous-Bois  
Place Charles de Gaulle  
78340 Les Clayes-sous-Bois

Service techniques : [ctm@lesclayessousbois.fr](mailto:ctm@lesclayessousbois.fr)

Site internet : [lesclayessousbois.fr](http://lesclayessousbois.fr)



AGISSONS ENSEMBLE

POUR PRÉSERVER LA

NATURE !



Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

CONTRAT DE Bassin

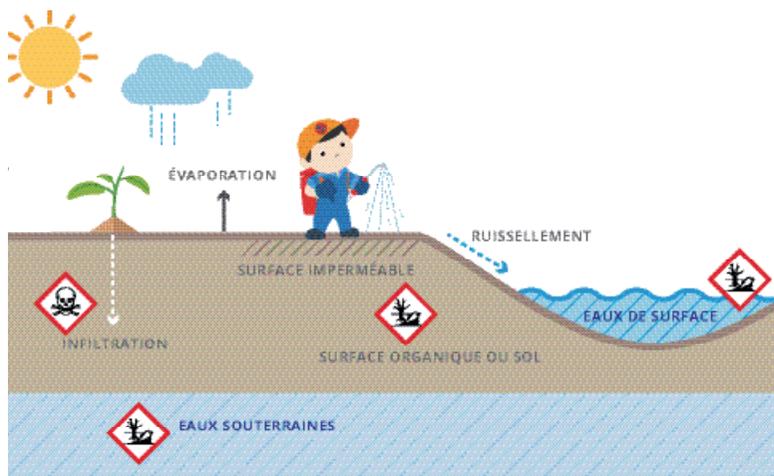


# Produits phytosanitaires, de quoi parle-t-on?

Un produit phytosanitaire est une substance chimique conçue pour détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles. Il en existe trois grands types :

- les herbicides, très utilisés pour l'entretien des espaces, éliminent les plantes jugées indésirables,
- les insecticides, détruisent tous les insectes qu'ils soient bénéfiques ou néfastes pour le jardin,
- les fongicides, éliminent les champignons.

## Pourquoi sont-ils dangereux ?



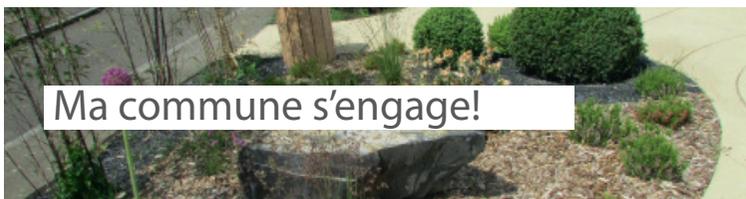
### LES PESTICIDES ET L'ENVIRONNEMENT

Une fois appliqués, ces produits phytosanitaires sont stockés dans le sol ou se retrouvent dans les eaux de surface, puis dans les nappes souterraines par ruissellement et par infiltration. De par leur état volatil, ces molécules polluent également l'air. Certains composés sont particulièrement persistants et s'accumulent dans les organismes vivants, contaminant l'intégralité de la chaîne trophique. La biodiversité est donc fortement impactée par ces produits.

### LES PESTICIDES ET LA SANTÉ

Les pesticides sont nocifs pour l'homme. De nombreux symptômes ont été recensés par les utilisateurs (nausée, symptômes respiratoires et cutanés) suite à la manipulation de ces produits.

Sur des expositions à long terme, ils peuvent être cancérogènes ou induire des effets de perturbateurs endocriniens.



Cet engagement vers de meilleures pratiques d'entretien et de gestion des espaces et la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires répond à l'évolution de la réglementation.

La loi Labbé [Loi n°2014-110], du 06/02/2014, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour les établissements publics, sur les voiries, espaces verts, forêts et promenades ouverts au public à compter du 1er janvier 2017.

En conséquence, le désherbage de la voirie est aujourd'hui essentiellement mécanique avec l'utilisation de binettes, de brosses... Les espaces verts se tournent plutôt vers des techniques préventives avec la mise en place de paillage et de plantes couvre-sols dans les massifs afin de limiter le développement de la végétation spontanée et de limiter l'arrosage. Le choix des plantes a également changé avec la valorisation des vivaces et des espèces locales.

## Des techniques préventives,



### PAILLAGE

C'est une technique de recouvrement du sol. Elle évite de garder un sol nu, et permet d'empêcher les végétaux indésirables de pousser en les privant de lumière.



### VÉGÉTALISATION

La végétalisation est la meilleure alternative aux pesticides. Il s'agit de tolérer la pousse des végétaux ou de la favoriser en pieds d'arbres ou de murs par exemple pour limiter l'entretien.

## ou curatives



### DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Différents outils peuvent être utilisés comme des brosses métalliques ou en plastique pour entretenir les surfaces imperméables, ou encore la débroussailleuse.



### BINAGE

Cette technique manuelle permet d'arracher les plantes et est très utile pour les finitions. Il existe aujourd'hui des binettes électriques qui facilitent le travail des agents.



## Exit mauvaises herbes, bienvenue à la biodiversité urbaine !



Les nouvelles pratiques d'entretien de votre commune ont peut-être modifié son paysage avec certaines rues qui se végétalisent ou certains espaces verts qui deviennent plus naturels.

Ces évolutions vous demandent de changer votre regard et vos attentes quant au nouvel aspect de ces espaces.

Cette flore spontanée n'est donc pas le signe d'un manque d'entretien mais bien d'une volonté de reconquête de la nature et de la biodiversité urbaine.

Il s'agit ainsi d'accueillir cette nature en ville en acceptant la végétation spontanée au pied des murs et sur les stabilisés.

Vous pouvez même la favoriser en fleurissant vos pieds de murs ou pieds d'arbres ou en participant à l'observatoire des plantes sauvages urbaines, « Sauvages de ma rue ».

